



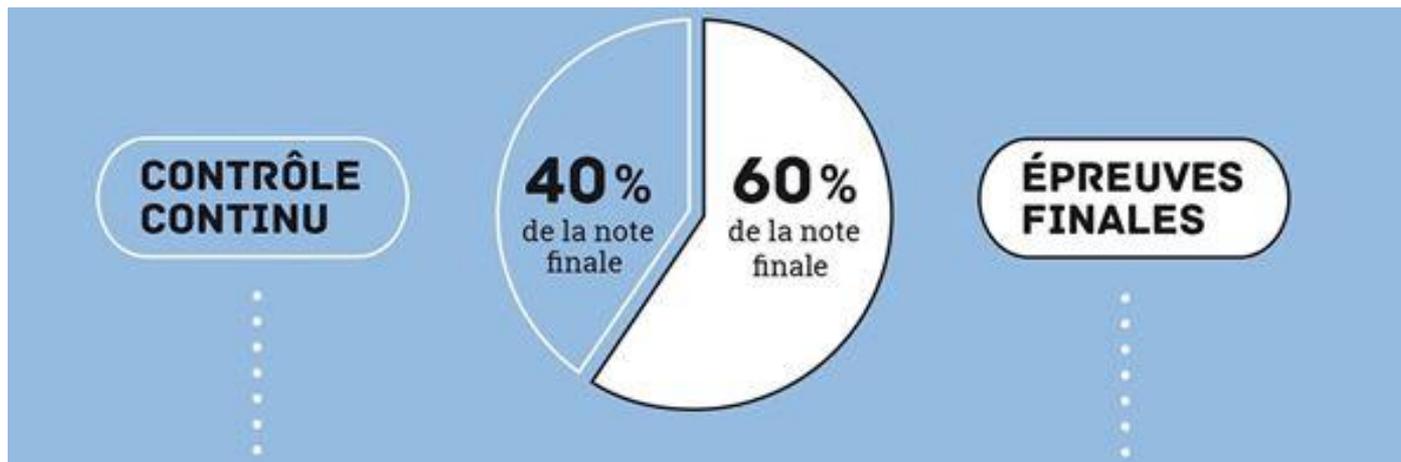
Présentation de la réforme du lycée et du nouveau baccalauréat aux parents d'élèves de 2^{nde}

Février 2019

Les objectifs de la réforme

- Mieux accompagner les élèves dans leur projet d'orientation
- Mettre fin à une certaine « hiérarchie » des filières
- Améliorer la réussite dans le premier cycle de l'enseignement supérieur

2021 : un nouveau baccalauréat



Un contrôle continu...

- 10% de la note finale :

Bulletins scolaires de première et de terminale

- 30% de la note finale :

Epreuves communes

2 sessions en première

1 session en terminale

... et des épreuves finales

- 1 épreuve anticipée en première :
Français (écrit et oral)
 - 4 épreuves en terminale :
Enseignements de spécialité (2)
Philosophie
Grand oral

Voie générale ou voie technologique?

- Au cours des 2^e et 3^e trimestres, un dialogue s'installe entre l'élève, ses responsables légaux et l'équipe pédagogique de 2^{nde}
- Des recommandations sont émises lors des conseils de classe du 2^e et du 3^e trimestre
- A l'issue du 3^e trimestre une décision d'orientation est prononcée pour le passage en 1^{ère} générale ou en 1^{ère} technologique

Enseignements communs

	Première	Terminale
FRANÇAIS / PHILOSOPHIE	4 h / -	- / 4 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE	3 h	3 h
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	18 h / an	18 h / an
LANGUE VIVANTE A ET LANGUE VIVANTE B	4 h 30	4 h
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	2 h	2 h
ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE	2 h	2 h
	16 h	15 h 30

Enseignements optionnels

- > Un enseignement en première
Deux enseignements possibles
en terminale
- > Libre choix
- > Durée **3 h**

Dès la première :

LANGUE VIVANTE C

ARTS

EPS

LANGUES ET
CULTURES DE
L'ANTIQUITÉ

En terminale uniquement :

MATHÉMATIQUES
EXPERTES

MATHÉMATIQUES
COMPLÉMENTAIRES

DROIT ET GRANDS
ENJEUX DU MONDE
CONTEMPORAIN

Enseignements de spécialité

	Au choix 3 spécialités		Au choix 2 spécialités	
	Première	Terminale	Première	Terminale
ARTS	4 h	6 h		
BIOLOGIE, ÉCOLOGIE *	4 h	6 h		
HISTOIRE GÉOGRAPHIE, GÉOPOLITIQUE ET SCIENCES POLITIQUES	4 h	6 h		
HUMANITÉS, LITTÉRATURE ET PHILOSOPHIE	4 h	6 h		
LANGUES, LITTÉRATURES ET CULTURES ÉTRANGÈRES	4 h	6 h		
LITTÉRATURE, LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITÉ	4 h	6 h		
MATHÉMATIQUES	4 h	6 h		
NUMÉRIQUE ET SCIENCES INFORMATIQUES	4 h	6 h		
PHYSIQUE CHIMIE	4 h	6 h		
SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE	4 h	6 h		
SCIENCES DE L'INGÉNIEUR	4 h	6 h**		
SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES	4 h	6 h		
	12 h	12 h		

* Dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole
avec des enseignements optionnels spécifiques

** Avec un complément de 2 h en physique

Toutes les séries* Enseignements communs

	Première	Terminale
FRANÇAIS	3 h	-
PHILOSOPHIE	-	2 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE	1 h 30	1 h 30
LANGUE VIVANTE A ET LANGUE VIVANTE B	4 h	4 h
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	2 h	2 h
MATHÉMATIQUES	3 h	3 h
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	18 h / an	18 h / an

* Sauf TDM et STAV

Enseignements optionnels

➤ Au choix en fonction de la série

Enseignements de spécialité

3 spécialités Première

STMG
Sciences et technologies du management et de la gestion

- sciences de gestion et numérique
- management
- droit et économie

ST2S
Sciences et technologies de la santé et du social

- physique chimie pour la santé
- biologie et physiopathologie humaines
- sciences et techniques sanitaires et sociales

STHR
Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration

- enseignement scientifique alimentation-environnement
- sciences et technologies culinaires et des services
- économie, gestion hôtelière

STI2D
Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable

- innovation technologique
- ingénierie et développement durable
- physique chimie et mathématiques

TMD
Techniques de la musique et de la danse

- option instrument
- option danse

STL
Sciences et technologies de laboratoire

- physique chimie et mathématiques
- biochimie biologie
- biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire

STD2A
Sciences et technologies du design et des arts appliqués

- physique chimie
- outils et langages numériques
- design et métiers d'art

STAV Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant

2 spécialités Terminale

- management, sciences de gestion et numérique avec 1 enseignement spécifique choisi parmi : gestion et finance ; mercatique ; ressources humaines et communication ; systèmes d'information et de gestion
- droit et économie

- chimie, biologie et physiopathologie humaines
- sciences et techniques sanitaires et sociales

- sciences et technologies culinaires et des services, enseignement scientifique, alimentation, environnement
- économie, gestion hôtelière

- ingénierie, innovation et développement durable avec 1 enseignement spécifique choisi parmi : architecture et construction ; énergies et environnement ; innovation technologique et éco-conception ; systèmes d'information et numérique
- physique chimie et mathématiques

- option instrument
- option danse

(Rénovation en cours)

- physique chimie et mathématiques
- biochimie biologie biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire

- analyse et méthodes en design
- conception et création en design et métiers d'art

(Dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole avec des enseignements optionnels spécifiques)

Voie générale : enseignements de spécialité

- **A la fin de la seconde**, les élèves qui se dirigent vers la voie générale choisissent **trois** enseignements de spécialité qu'ils suivront en première
→ 3 x 4h / semaine
- **A la fin de la première**, ils choisissent parmi ces trois enseignements*, les **deux** enseignements de spécialité qu'ils poursuivront en classe de terminale
→ 2 x 6h / semaine

** À titre exceptionnel, le choix en classe de terminale d'un enseignement de spécialité différent de ceux choisis en classe de première est possible, à la demande de l'élève et sur décision du chef d'établissement après avis du conseil de classe en fin d'année de première.*

Les enseignements de spécialité

Enseignements de spécialité	Au choix 3 spécialités		Au choix 2 spécialités	
	Première		Terminale	
	4 h	4 h	6 h	6 h
ARTS	• 4 h •	• 4 h •	• 6 h •	• 6 h •
BIOLOGIE, ÉCOLOGIE *	• 4 h •	• 4 h •	• 6 h •	• 6 h •
HISTOIRE GÉOGRAPHIE, GÉOPOLITIQUE ET SCIENCES POLITIQUES	• 4 h •	• 4 h •	• 6 h •	• 6 h •
HUMANITÉS, LITTÉRATURE ET PHILOSOPHIE	• 4 h •	• 4 h •	• 6 h •	• 6 h •
LANGUES, LITTÉRATURES ET CULTURES ÉTRANGÈRES	• 4 h •	• 4 h •	• 6 h •	• 6 h •
LITTÉRATURE, LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITÉ	• 4 h •	• 4 h •	• 6 h •	• 6 h •
MATHÉMATIQUES	• 4 h •	• 4 h •	• 6 h •	• 6 h •
NUMÉRIQUE ET SCIENCES INFORMATIQUES	• 4 h •	• 4 h •	• 6 h •	• 6 h •
PHYSIQUE CHIMIE	• 4 h •	• 4 h •	• 6 h •	• 6 h •
SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE	• 4 h •	• 4 h •	• 6 h •	• 6 h •
SCIENCES DE L'INGÉNIEUR	• 4 h •	• 4 h •	• 6 h ** •	• 6 h •
SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES	• 4 h •	• 4 h •	• 6 h •	• 6 h •
	12 h		12 h	

* Dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole avec des enseignements optionnels spécifiques

** Avec un complément de 2 h en physique

Les ES de 1^{ère} au lycée Vaugelas

- **6 enseignements proposés dans tous les lycées du bassin chambérien :**
 - Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques
 - Humanités, Littérature et Philosophie
 - Mathématiques
 - Physique-Chimie
 - Sciences de la Vie et de la Terre
 - Sciences économiques et sociales
- **1 enseignement en réseau, porté par le lycée Monge:**
 - Langues, littératures et cultures étrangères : Anglais
- **2 enseignements proposés au lycée Vaugelas et dans quelques lycées du bassin chambérien :**
 - Sciences de l'ingénieur
 - Numérique et Sciences informatiques
- **5 enseignements proposés au lycée Vaugelas seulement :**
 - Langues, littératures et cultures étrangères : ITALIEN
 - Arts : THEÂTRE
 - Arts : MUSIQUE
 - Langues, littératures et cultures de l'Antiquité: LATIN (*modalités particulières d'organisation*)
 - Langues, littératures et cultures de l'Antiquité: GREC (*modalités particulières d'organisation*)

Comment choisir ?

Critères à prendre en compte :

- ✓ aptitudes
- ✓ motivation et intérêt
- ✓ projet d'études post-bac
- ✓ avis et conseils de l'équipe pédagogique

Pas de parcours verrouillés ou prédéfinis !

Equilibre et cohérence

Pour vous aider dans vos choix

- <http://www.horizons2021.fr>
- <http://www.secondes2018-2019.fr>

Le choix des enseignements de spécialité réalisé en classe de seconde ne constitue en aucun cas le choix d'une formation d'enseignement supérieur. Il ouvre des horizons vers un champ des possibles très large dans l'univers des formations post-baccalauréat.

Les enseignements optionnels

Enseignements optionnels

- > Un enseignement en première
Deux enseignements possibles
en terminale
- > Libre choix
- > Durée **3 h**

Dès la première :

LANGUE VIVANTE C

ARTS

EPS

LANGUES ET
CULTURES DE
L'ANTIQUITÉ

En terminale uniquement :

MATHÉMATIQUES
EXPERTES

MATHÉMATIQUES
COMPLÉMENTAIRES

DROIT ET GRANDS
ENJEUX DU MONDE
CONTEMPORAIN

Les EO en 1^{ère} au lycée Vaugelas

- Langue vivante C : Russe *
- Langue vivante C : Espagnol *
- Latin
- Grec
- Théâtre **

⚠ Un seul choix d'EO possible

** Pour les élèves qui ont déjà suivi cet enseignement en 2^{nde}*

*** en fonction des places disponibles*

Dispositifs internationaux :

sections européennes et section internationale

- Les **sections européennes** proposent un horaire renforcé en langue vivante étrangère et l'enseignement en langue étrangère d'une partie de l'horaire d'une discipline non linguistique (DNL), qui pourra être un enseignement commun ou de spécialité.
 - DNL en Italien : Histoire-Géographie (Enseignement commun 2^{nde} à Tle)
 - DNL en Allemand :
 - SES (Enseignement commun en 2^{nde} et enseignement **de spécialité** en 1^{ère} et Tle)
 - ou
 - Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques (Enseignement **de spécialité** en 1^{ère} et Tle)

*L'obtention de l'indication « section européenne » sur le diplôme du baccalauréat dépendra des résultats de l'élève à deux **épreuves communes spécifiques de contrôle continu** (au moins 12/20 à l'épreuve spécifique de langue vivante, au moins 10/20 à celle de DNL).*

- Les modalités d'accès et l'organisation des enseignements en **section internationale** ne changent pas.

*La validation de l'option internationale du baccalauréat français (OIB) repose sur des **épreuves communes spécifiques de contrôle continu** qui portent sur ces enseignements.*

Calendrier et procédure 2019 (1)

2^e trimestre

A la fin du 2^e trimestre (entre le 15 février et le 4 mars) chaque élève formule des souhaits d'orientation (voie générale ou voie technologique) et exprime ses intentions de choix d'enseignements de spécialité s'il souhaite poursuivre dans la voie générale (4 vœux)

→ Fiche dialogue à rapporter le lundi 4 mars

Conseil de classe du 2^e trimestre : recommandations de l'équipe pédagogique(entre le 5 et le 15 mars)

Calendrier et procédure 2019 (2)

3^e trimestre

Le dialogue se poursuit au cours du 3e trimestre entre l'élève, ses responsables légaux et l'équipe pédagogique

Conseil de classe du 3e trimestre : avis de l'équipe éducative et décision d'orientation (voie générale ou voie technologique)

→ début du mois de juin

Les élèves orientés vers la voie générale choisissent 3 enseignements de spécialité lorsqu'ils s'inscrivent en classe de 1^{ère}

→ mi-juin

⚠ Ce choix sera définitif et ne pourra être modifié à la rentrée !

Vers le baccalauréat 2021

2019-2020 :

- Rentrée 2019 : mise en œuvre des nouveaux horaires et nouveaux programmes en 1^{ère}
- 2^{ème} trimestre : 1^{ère} séquence de **trois** épreuves communes de contrôle continu (Histoire-Géographie / LVA / LVB)
- 3^{ème} trimestre : 2^{ème} séquence de **cinq** épreuves communes de contrôle continu (Histoire-Géographie / LVA / LVB / Enseignement scientifique / Enseignement de spécialité non conservé en Tle)
- Juin 2020 : **épreuve finale anticipée de français** (partie écrite + partie orale)

2020-2021 :

- Rentrée 2020 : mise en œuvre des nouveaux horaires et nouveaux programmes en Tle
- 2^{ème} trimestre : séquence de **quatre** épreuves communes de contrôle continu (Histoire-Géographie / LVA / LVB / Enseignement scientifique)
- Avril-mai 2021 : **2 épreuves finales écrites de spécialités**
- Juin 2021 : **épreuve finale écrite de philosophie + épreuve orale finale : « grand oral »**

Contrôle continu : le bulletin scolaire

Avec la prise en compte des bulletins scolaires, tous les enseignements étudiés par les lycéens (enseignements communs + enseignements optionnels) comptent dans la note finale à hauteur de 10 %.

Bulletins scolaires de 1^{ère} et de Terminale

Contrôle continu : les épreuves communes

30% de la note finale

Disciplines du tronc commun non évaluées en épreuves finales :

Histoire-Géographie / LVA / LVB / Enseignement scientifique

+

Enseignement de spécialité de 1^{ère} non poursuivi en Terminale

→ *Dates d'épreuves choisies par l'établissement*

→ *Copies anonymes*

→ *Correction par d'autres professeurs que ceux de l'élève*

→ *Sujets issus d'une banque nationale d'épreuves*

Cas particulier : l'EPS reste évaluée *tout au long de l'année de terminale*

Les épreuves finales

- 1 épreuve anticipée de français : écrit (coefficient 5) + oral (coefficient 5)
- 2 épreuves de spécialités (coefficient 16 chacune)
(Modalités d'épreuves en cours de définition, variables selon les spécialités)
- 1 épreuve écrite de philosophie (coefficient 8)
- 1 « grand oral » (coefficient 10)

Préparée en première et en terminale, cette épreuve dure 20 minutes. Elle porte sur un projet adossé à un ou deux enseignements de spécialité choisis par le candidat.

En terminale, une fois les deux épreuves écrites de spécialité passées au printemps, les horaires des enseignements de spécialité permettront de préparer plus spécifiquement la présentation des élèves pour l'épreuve orale terminale.

= 60% de la note finale

Les épreuves de rattrapage

Un élève ayant obtenu une note supérieure ou égale à 8 et inférieure à 10 au baccalauréat peut se présenter aux épreuves de rattrapage.

Deux épreuves orales, parmi les disciplines des épreuves finales écrites (français, philosophie ou enseignements de spécialité).